

FEVRIER
2023

Flash info

 Saint-Père
Marc en Poulet

www.ville-saint-pere.fr

facebook @saintperemarcenpoulet



SUPER - LOTO
SAINT PERE (35)
Dimanche 12 Février 2023
Salle Polyvalente

Assuré par  141100

40 tirages + 1 lot surprise

1 Bon d'achat de 600€

Bon d'achat de 300€
Bon d'achat de 200€
Bon d'achat de 100€
Bon d'achat de 100€
Bon d'achat de 100€
Bon d'achat de 100€
11 bons d'achat de 60€
11 bons d'achat de 40€
11 bons d'achat de 30€
+ lot surprise (valeur 200€)

Échec des parties : 11h30
Prix des cartes :
Tarif unique 2 € la carte
Pour 1 plateau de 9
cartes 2 cartes offertes
Pour 1 plateau de 15
cartes 2 cartes offertes
Cartes surprises
2€ la carte - 1€ les 3

Plus d'informations sur place. Service gagnant, organisateur, responsable

Rencontres au 06 99 21 52 / 06 77 82 44 30

Organisé par l'Association Village Musique de St Père

SAINT-PÈRE
marc-en-poulet
salle polyvalente

 samedi **25 février 2023**
à 20 h 30

Fest-Noz avec
OLMARO duo
Bilikenn
Les Nozilles

Entrée 7 euros - Gratuit moins de 12 ans inclus - Organisation : La Parbatte 06 76 29 44 08

SIVU «Animation à la Vie Sociale»



CENTRE DE LOISIRS (2 ans 1/2 - 12 ans) :

Inscriptions : pour les mercredis, inscription obligatoire les mardis avant 12h par mail ou au bureau. Pour les **vacances d'hiver** : inscription (3 jours minimum obligatoire) **les mardis 31 janvier et 7 février de 9h à 19h ; les mercredis 1^{er} et 8 février de 14h à 19h et le vendredi 3 février de 9h à 19h.**

Pour assurer le bon déroulement de ce service aux familles, aucune inscription ne sera prise en compte en dehors de ces dates et aucune dérogation ne sera possible (même pour raison exceptionnelle). Aucun mail envoyé le week-end ne sera traité !

Dossier d'inscription : toute modification de situation (changement d'adresse, téléphone...) doit être signalée dans les plus brefs délais au bureau. Il est capital que les coordonnées des parents soient à jour en cas de nécessité. Aucune inscription ou modification de planning ne sera prise par téléphone ou SMS.

Arrivée et départ des enfants : les arrivées et les départs des enfants se font sous la responsabilité des parents. Les enfants doivent être accompagnés jusqu'à la salle d'accueil et confiés à un animateur ; les parents sont tenus de signaler l'arrivée et le départ de leur(s) enfant(s) à l'animateur.

ANIMATION PASSERELLE / JEUNESSE : 9-11 ans et 11-14 ans : séjour ski en Espagne du 15 au 25 février : encore quelques places disponibles ! Le planning des sorties et animations est sur le site du SIVU.

Courriel : enfancejeunesse.sivu@orange.fr - Tél : 02 23 16 05 47
Tél : 06 77 10 31 48 - Site internet : <http://sivu35430.fr>

RUGBY À SAINT-PÈRE



SAINT-PÈRE RUGBY CLUB. Compétitions territoriales seniors

masculins (+18 ans) Régionale 2 – Poule 2. Deux rencontres à domicile :

Dimanche 5 février : le « Saint-Père Rugby Club » rencontre « Pordic »

Dimanche 26 février : le « Saint-Père Rugby Club » rencontre « Carhaix »

On vous attend sur le terrain !

CONCOURS DE DESSIN



GAGNANTS DU CONCOURS DE DESSIN

DE NOËL 2022 : «Dessine ton Père Noël» :

BRAVO à tous les enfants pour leur joli dessin. Voici les gagnants dans l'ordre :
Catégorie 1 (jusqu'à 5 ans) : CASTRO Thaïs ; BLUSSON-LECLERCQ Aria ; HEINRY-MALHEIRO Gabin. **Catégorie 2 (6/7 ans)** : GAISLIN Louise ; FERREIRA Noélie ; BARTHAX Céleste. **Catégorie 3 (8/9 ans)** : GERIN-CAUMETTE Antoine ; LEVILAIN Maïwenn ; MUSELLEC Lou. **Catégorie 4 (10/11 ans)** : ROGER Meili ; HERMANGE Sarah ; FERREIRA Léna.

Tous les enfants, qui ont participé et qui n'ont pas reçu l'un des premiers prix, peuvent venir chercher leur lot de consolation à la mairie.

EXPOSITION : les dessins sont exposés dans le hall de la mairie. Tout le mois de février, vous pourrez venir voir les oeuvres des enfants aux horaires habituels d'ouverture de la mairie.

One, Two, Three, FORT !



APPEL À BÉNÉVOLES POUR LA GUINGUETTE.

Pour l'édition 2023 nous recherchons des bénévoles, sur scène mais aussi en coulisses, en restauration, couture, bricolage, conception de décors et décoration... Chaque aide est précieuse qu'elle soit pour une heure ou plus, chacun donne en fonction de ses possibilités. Vous pouvez venir ponctuellement, ou juste pour les jours de spectacles mais aussi participer aux ateliers qui fonctionnent grâce à l'échange de savoir-faire (ateliers peinture, bricolage, décoration de table, composition de bouquets, couture...). Bref apprendre, donner, partager, rencontrer et aussi rigoler et ceci sans distinction d'âge, avec le même but, fabriquer de beaux souvenirs ! Alors rejoignez l'association.

CASTING : pour les acteurs et chanteurs débutants et figurants, novices, ou aguerris, venez participer au casting, **le jeudi 23 février 2023 à 19h - salle polyvalente (salle 1).**

Contact au 06 77 06 99 90 ou par courriel à l'adresse fortstpere@gmail.com.

AUTORISATIONS D'URBANISME

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU).

Dans le cadre de la convention Droits des Sols liant Saint-Malo Agglomération aux communes adhérentes, la collectivité a été dotée d'un dispositif dématérialisé simplifiant les démarches de dépôt et de suivi des demandes d'urbanisme. Vous pouvez retrouver l'accès au GNAU sur le site internet de la commune : www.ville-saint-pere.fr (en haut à droite de la page d'accueil).

PARCOURS CITOYEN

3 ÉTAPES OBLIGATOIRES :

- 1- L'enseignement de défense (en classe de 3^e et 1^{re}).
- 2- Le recensement à 16 ans sur www.service-public.fr ou à la mairie.
- 3- La Journée Défense et Citoyenneté sur www.majdc.fr.

Ce parcours est obligatoire pour passer les examens (BAC, CAP, permis de conduire...) et pour les concours (fonction publique, grandes écoles...).

Toute l'information : <https://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete>.

LISTES ÉLECTORALES

S'INSCRIRE : soit sur le site internet : <https://www.elections.interieur.gouv.fr> ; soit à la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au nom du demandeur.

VÉRIFIER SON INSCRIPTION : en vous connectant sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>.

CORRIGER UNE ERREUR D'ÉTAT-CIVIL : vous avez remarqué une erreur sur votre carte électorale, vous pouvez faire la correction sur internet, muni de votre numéro de sécurité sociale et d'une copie de votre acte de naissance : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>.

AIDE AUX DÉMARCHES

ACCÈS AUX DROITS POUR TOUS !

Accompagnement individuel gratuit en toute confidentialité pour vos démarches administratives numériques (Assurance Maladie, Service Public, Finances Publiques, Pôle Emploi, Allocations Familiales, Assurance Retraite).

Émilie peut également vous accompagner dans l'apprentissage de l'outil informatique. Pour les Péréens, les rencontres ont lieu le mardi après-midi, à domicile ou dans un endroit public. Contactez votre conseillère numérique au 06 07 53 58 89.

DÉCHETS

BACS JAUNES : les vendredis 10 et 24 février 2023.

ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs la veille au soir. Renseignements au 0 800 801 061 (services et appels gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h).

Courriel : dechets@stmalo-agglomeration.fr

DÉCHÈTERIE LA HALTE : ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél. 06 81 15 80 19.

CÉLÉBRATIONS

MESSES DU SAMEDI À 18H : 4 février à Miniac-Morvan ; 11 février au Tronchet ; 18 février à St-Suliac ; 25 février à St-Guinoux ; 4 mars à Lillemer.

MESSES DU DIMANCHE À 10H30 : 5 février à St-Père-Marc-en-Poulet ; 12 février à Châteauneuf d'I.&V. ; 19 février à Plerguer ; 26 février à Miniac-Morvan ; 5 mars à Châteauneuf d'I.&V.

CARÈME : mercredi des Cendres 22 février à 19h à Saint-Père-Marc-en-Poulet
Contact : 02 99 58 41 02 - 06 82 64 47 73 - courriel : ytk3@wanadoo.fr
Facebook «Paroisse Châteauneuf / Miniac».

MOT DU JARDINIER

«Belle avoine en février donne l'espérance au grenier.»

TRIOOOOP FACILE !
TOUS LES ENBALLAGES DANS LE BAC DE TRI...

Trier devient facile !

NOUVEAU
au 1^{er} Janvier 2023

Vous pouvez jeter dans votre bac de tri, tous les autres emballages en plastique et petits métaux

Papiers et cartons
Boîtes, briques et autres emballages ainsi que les journaux, magazines, prospectus...

Plastiques
Emballages alimentaires, d'entretien, d'hygiène...

Métal
Boîtes de conserve, canettes, barquettes et papier aluminium, aérosols...

Videz vos emballages et mettez-les directement dans les bacs de tri, en vrac et non imbriqués, sans les laver.*

Et pour gagner de la place, pensez à les aplatis

Voire aggro s'occupe du reste !

* Et pour gagner de la place, pensez à les aplatis

CITEO

CONSULTATIONS JURIDIQUES

L'ordre des Avocats au Barreau de St-Malo-Dinan organise des consultations juridiques individuelles et gratuites pour les Péréens. Prochaine consultation : **mardi 14 février** (8h30 à 11h) en mairie. Prendre rendez-vous à la mairie : 02 99 58 81 06.

ARCHITECTE-CONSEIL

Pauline SAGLIO, architecte conseil au CAU35 (Conseil en Architecture et Urbanisme d'Ille-et-Vilaine), vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de Saint-Jouan-des-Guéréts (02 99 19 19 00). Prochaines rencontres, les **lundis 6 et 27 février** (l'après-midi). Se munir des photos de l'environnement, extrait du cadastre, photos du bâtiment (+ plans si possible), extrait du PLU de la zone concernée. Contact : cau35@ille-et-vilaine.fr.

AIDE à L'EMBAUCHE...

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ. Rédaction de CV et lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche avec M. LIEBERT lors de consultations gratuites. Les rencontres ont lieu le 1^{er} mardi de chaque mois de 8h30 à 11h à la mairie. Prendre rendez-vous à l'accueil de la Mairie 02 99 58 81 06.

PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

Jean-François RICHEUX - Maire : culture, sport, inter-communalité, citoyenneté et développement économique.

Thierry NUSS - 1^{er} adjoint : finances, budget, chantier d'insertion, personnel, associations, enfance et jeunesse, affaires scolaires.

Élisabeth LE PAPE - 2^e adjointe : urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, jumelage.

Bernard LEPAIGNEUL - 3^e adjoint : travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments.

Chantal BESLY - 4^e adjointe : projets d'aménagement : appels d'offres, suivi des chantiers d'aménagements, relations avec les entreprises, secteurs ZAC, environnement, espaces verts, aménagements paysagers, transports en commun, communication, affaires funéraires et animation.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. 02 99 58 81 06 contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Adeline Bourdais - Conception et réalisation : Christèle Hervé
Comité de Rédaction : Nicole Kérisit - Carole Lebreton - Murielle Maufroy - Claude Videment - Thierry Nuss.